



COMPTE RENDU  
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 24 JOUMADA I 1440 (31 JANVIER 2019)

\*

I- Le Ministre de l'Economie et des Finances a présenté un exposé sur la politique nationale d'inclusion financière.

II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

🚩 **Projet de loi :**

📄 **Projet de loi n° 72.18** relatif au système de ciblage des bénéficiaires des programmes d'appui social et portant création de l'Agence Nationale des Registres.

**Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées par quelques ministres après leur examen.**

🚩 **Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2.17.787** modifiant le décret n° 2-01-2324 du 27 hija 1422 (12 mars 2002) pris pour l'application de la loi n° 9-94 sur la protection des obtentions végétales.

**Adopté.**

2. **Projet de décret n° 2.19.31** modifiant le décret n° 2-12-170 du 22 chaabane 1433 (12 juillet 2012) pris pour l'application du chapitre III du titre IV du livre premier de la loi n° 15-95 formant code de commerce relatif aux délais de paiement.

**Adopté.**

III- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions des nominations suivantes :

- Le Directeur de la Formation Maritime, des Gens de Mer et du Sauvetage au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts - Département de la Pêche Maritime ;
- Le Directeur des Aménagements Hydrauliques au Ministère de l'Équipement, des Transports, de la Logistique et de l'Eau – Département de l'Eau ;
- Le Directeur du Centre National de Documentation au Haut-Commissariat au Plan ;
- Le Directeur de l'École Nationale d'Architecture d'Agadir ;
- Le Directeur de l'École Nationale d'Architecture de Fès.